

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Diocésains,

La Belgique vient de faire une perte immense.

Le Roi, notre vénéré souverain, qui, depuis son entrée dans sa patrie adoptive, avait consacré toute son existence et toute sa sagesse à la consolidation de notre indépendance nationale, et qui nous avait préparé un successeur si digne de régner sur notre chère patrie, est mort aujourd'hui, à onze heures trois quarts.

Pénétré de la plus vive douleur, et voulant que le clergé et les fidèles de notre diocèse s'associent, avec nous, au deuil de la nation. Nous ordonnons que le glas funèbre soit sonné, dans toutes les églises de notre diocèse, tous les soirs, jusqu'au jour de l'enterrement.

Dans les communes où l'administration civile sera sonner et dans celles où il y a plusieurs églises, on devra s'entendre pour que cette lugubre manifestation de l'affliction générale ait lieu à la même heure.

Ce témoignage d'unanimes regrets prouvera combien nous avons été dévoués à notre premier Roi, et avec quelle fidélité nous nous attacherons à l'héritier de sa couronne.

Donné à Malines sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 10 décembre 1865.

ENGELBERT, Card.-Arch. de Malines.

.....

Ce que ces manifestations de déférence et de deuil avaient de grandiose a été, en quelque sorte, troublé par la publication d'une pièce dans laquelle on trouve l'assertion que le Roi est mort "avec le stoïcisme du vrai maçon," et on voit proposer une telle mort pour exemple. Heureusement les détails sur les derniers instants du Roi démentent catégoriquement ces assertions impertinentes. Le Roi est mort dans la manifestation de sentiments chrétiens. "Au lit de l'agonie, la future Reine des Belges a dignement représenté notre catholique nation. Avec un courage dont tous lui sauront un gré infini, c'est elle qui a rappelé au monarque la gravité de son état, et les pensées de religion si nécessaires en ces heures suprêmes. Honneur donc et reconnaissance à la femme forte, à la fille chrétienne, à l'admirable princesse qui a su inaugurer son règne avec autant d'héroïsme et une pareille

foi!" Elle doit donc avoir ressenti une vive peine, cette noble fille de Marie-Thérèse, quand elle aura lu la circulaire, que le Grand-Orient de Belgique a adressée aux loges maçonniques de son obédience.

.....

Il paraîtrait de plus que le Grand-Orient de Belgique a décidé que toutes les loges de son obédience prendront le deuil, à l'occasion de la mort du Roi, et qu'une grande cérémonie funèbre sera célébrée, vers la fin de janvier, par ce haut corps maçonnique, à la mémoire de Léopold.

"A la manière dont les franc-maçons ont annoncé que Léopold I^{er} faisait partie de leur société, dit la *Gazette de France*, on aurait pu croire que ce souverain s'était fait initier aux loges belges. Il n'en est rien; il a été, en effet, admis dans l'ordre, dans une loge suisse, à Berne, en 1813, à l'époque d'un voyage qu'il fit dans ce pays après avoir quitté le service de la Russie. A cette époque, la franc-maçonnerie n'avait pas le caractère qu'elle présente aujourd'hui, en Belgique surtout."

L'*Ami de l'Ordre* publie les réflexions suivantes, au sujet de l'inconvenance de la publication de la planche maçonnique: "Personne n'a oublié la lettre écrite, par ordre de Sa Majesté Léopold I^{er}, au président de l'Œuvre des sépultures pauvres, bénies par la religion catholique. C'était une éloquente et solennelle protestation contre ces malheureux qui, affolés d'antichristianisme et faisant table rase de toute religion positive, semblent avoir juré de nous ramener vers la barbarie. Des actes de foi chrétienne, ainsi que le témoigne le *Journal de Bruxelles*, ont marqué ses derniers moments. Le Roi est mort en professant d'une manière aussi touchante que so-